



## Quelle mobilisation pour l'avenir des hippodromes ?



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**L'**Obstacle vient de courir ses dernières épreuves à Enghien et son programme va migrer pour l'essentiel à Compiègne. Celui d'Avignon est en cause. Le programme de plat va quitter Carpentras. Le Galop va abandonner Vire et Lisieux... L'année dernière, c'est l'hippodrome de Combrée qui s'est vu supprimer sa seule et unique réunion.

Derrière le maintien des allocations qui est notre devoir, derrière leur niveau élevé, la dégradation de la situation économique commence à faire des victimes. Si on n'y prend garde, si on ne se mobilise pas intelligemment, et surtout en amont, beaucoup d'autres hippodromes seront menacés – et plus seulement au Galop - dans les mois et les trimestres à venir. Mais quelle forme doit prendre cette nécessaire mobilisation ?

### La limite de la pétition

La fermeture d'un hippodrome – quelle que soit sa taille et sa localisation – ne laisse personne indifférent. Et c'est heureux. Les hippodromes ont une histoire et ceux qui y ont couru, ceux qui y ont gagné y sont attachés. Les hippodromes sont animés par des dizaines de bénévoles qui ne peuvent

## Vendredi 2 décembre 2016 – N°148

admettre de tourner la page de tant d'efforts, de tant d'énergie. Les hippodromes sont le premier des liens des courses avec une clientèle de parieurs et de propriétaires qui partirait en torche si on le coupait. Le repli sur un programme PMU dit alimentaire marginaliserait les courses. Rien de serait plus inquiétant pour nous que de laisser fermer un champ de courses, et même d'abandonner les disciplines du Galop, dans l'indifférence.

C'est ainsi que lorsqu'un hippodrome s'apprête à fermer, on lit des tribunes dans Paris Turf ou Jour de Galop, puis fleurissent des pétitions pour interpeller les dirigeants de France Galop. Mais à ce stade, très exceptionnel jusqu'ici heureusement, il est bien tard pour se mobiliser face à des décisions instruites, réfléchies, argumentées... et votées. On crie alors au manque de concertation, au manque de délai de réflexion. La réalité n'est pas là.

A l'appui de mon propos, l'exemple d'Enghien est flagrant. L'Obstacle à Enghien est victime d'une balle perdue issue du projet de reconstruction des tribunes de Longchamp. A l'automne 2015, nos ministres de tutelle ont conditionné leur feu vert pour ce projet à la fermeture d'un hippodrome de Galop en région parisienne. A l'exception des représentants de notre association au Conseil d'Administration de France Galop, personne ne s'est ému de cette condition, personne ne s'est levé. Et pourtant, il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre qu'Enghien et Maisons-Laffitte se trouveraient à court terme dans le viseur. C'est à ce moment-là qu'il fallait appuyer notre démarche, renforcer notre opposition, soutenir un plan alternatif pour obtenir une décision différente.



Mais la pétition qui vient contester une décision annoncée, instruite, votée à quelques semaines de son application est malheureusement inopérante, principalement pour des raisons de timing et d'impréparation de la mobilisation

## Un hippodrome: des bénévoles, un rayonnement, des soutiens

Lorsqu'un hippodrome est menacé, ses animateurs, ses utilisateurs, mais aussi les élus locaux et territoriaux, exigent de France Galop de surseoir à un tel projet. *Ne touchez pas à notre histoire, à notre programme, à nos pistes, à l'aménagement de notre territoire... Nous nous y opposons.* Confrontées à courte échéance à une problématique économique d'une ampleur inconnue depuis 1995, les sociétés mères ne peuvent baser leur stratégie sur ces seuls arguments, aussi légitimes soient-ils.

C'est à l'avance qu'il faut se mobiliser, bien avant que le couperet ne tombe. Il n'y a que des cas particuliers, mais on peut résumer assez facilement les conditions de l'exploitation d'un site. Il doit soit revendiquer une utilité évidente dans le dispositif national et les ressources du PMU, soit justifier d'une audience qui lui est spécifique. L'audience se mesure au rayonnement et à la fréquentation.

Jean-Luc Lagardère avait donné le slogan « *ne fermons aucun hippodrome en France* ». En réalité, les questions techniques de sécurité ou d'utilisation (comme l'arrosage) justifient des abandons. Et, pour que la richesse que constitue ce fameux maillage français soit réelle, il faut que chacun de nos champs de courses bénéficie d'une équipe de bénévoles et d'un financement. Il peut venir des ressources du PMU, de sponsors, d'un soutien de collectivités territoriales, et du public. Si possible du maximum de ces facteurs.

Le statut quo n'est pas une arme de défense. Bien souvent, les défenseurs d'un site menacé demandent qu'on ne touche à rien. J'ai vu se créer avec beaucoup de sympathie une association pour la défense du site hippique de Maisons-Laffitte. S'y retrouvent autour des acteurs des courses, d'autres autorités politiques et économiques locales. Si cette association n'avait d'autre but que de peser sur France Galop pour qu'on ne change rien, la démarche serait un peu courte. J'ai lu que des propositions seraient faites à France Galop pour que les choses évoluent dans le bon sens, pour que l'hippodrome rayonne, pourrait-on dire. C'est exactement l'attitude positive qui convient.

## Les hippodromes ne vivront qu'avec le soutien des parlementaires

Il est surtout essentiel d'associer les élus des collectivités territoriales, les députés et sénateurs à notre cause. J'ai trop vu ces élus se mobiliser au lendemain d'une décision de fermeture. C'est-à-dire trop tard. J'ai dit à plusieurs reprises à Jacques Myard, et le redirai à chaque audition devant les parlementaires, qu'aujourd'hui le risque est grand que nous soyons amenés à fermer 150 hippodromes tout en baissant les allocations, emmenant les filières dans une spirale durable de récession. Pour l'éviter, ces élus doivent être mobilisés pour qu'un nouveau partenariat entre les courses et l'État, comportant un volet fiscal remodelé, soit défini.

Il faut provoquer l'électrochoc maintenant. Après, il sera trop tard.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*